

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 29 septembre 2022 à 19h30

Présents: Mmes Chantal FRITSCH, Mireille DUCLOS TORTEL, Dominique LE CRONC,

Sylvie PUECHLONG,

M. Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE

Représentée : Florence CHOPIN a donné pouvoir à Marc COUCHE

Excusée : Christine SERRET

Nom du secrétaire : Sylvie PUECHLONG

Quorum atteint

L'ordre du jour :

Madame le Maire demande à l'assemblée d'élus d'annuler le point N°3 et de le remplacer par la délibération de « mise en place du compte épargne temps » ; l'assemblée a voté favorablement la modification de l'ordre du jour :

Pour: 8

Abstention: 0

Contre: 0

1. Approbation du conseil municipal du 16 Septembre 2022

Confère le document joint

Pour: 8

Abstention: 0

Contre: 0

2. Modifications des horaires d'ouverture du bistrot

Dans le cadre de la Délégation de Service Public, le contrat signé avec les exploitantes stipule à l'article 5.6 que « Les congés et jours de fermeture seront déterminés annuellement en concertation avec le Maire et le Conseil Municipal. Les horaires et le calendrier d'ouverture seront, pour chaque saison, établis en concertation avec le Délégant et joints au contrat ».

Le Conseil municipal délibère favorablement sur la modification des horaires d'ouverture, soit :

- 9h à 15h Lundi et Mardi
- 9h à 23h Mercredi à Samedi
- Dimanche : jour de fermeture

Pour: 8

Abstention: 0

Contre: 0

3. Mise en place du compte épargne temps

L'ouverture du CET est de droit pour les agents et elle peut être demandée à tout moment de l'année. Cette demande se fera par remise du formulaire de demande d'ouverture annexée à la présente délibération. La procédure d'alimentation du CET, d'utilisation et de clôture du CET est explicité dans ladite délibération n°69/2022 Cette délibération prendra effet le 1^{er} novembre 2022.

Pour: 8

Abstention: 0

Contre: 0

4. Questions diverses:

- Concours départemental des Villes et Villages Fleuris : nous avons reçu le « Prix coup de cœur du jury (Vaucluse-Provence-Attractivité) qui sera remis courant novembre.
- Atelier de théâtre à Buisson les vendredis de 18h30 à 20h dans la salle d'honneur organisé par Stéphane ROPA aux tarifs suivants : 20€ la séance et15€ pour les jeunes.
- Vente de légumes (agriculture BIO) au rondpoint du boulodrome les mercredi et dimanche matins de 10h à 13h.

La séance est levée à 20h30.

A BUISSON, le 23 septembre 2022

Le Maire,

Chantal FRITSCH

Rue de la mairie 84110 BUISSON—Tel : 04.90.28.90.20 – Courriel : communebuisson@wanadoo.fr